



Liège, le 28 avril 2023

## **Invitation au Congrès annuel de l'Union royale des juges de paix et de police le 3 juin 2023**

Chers collègues,

Par la présente, nous avons le grand plaisir de vous inviter à participer au congrès 2023 qui aura lieu le samedi 3 juin 2023 à Liège. La partie non statutaire a comme thème «*La liberté d'expression vs le devoir de réserve : une limite au pouvoir juridictionnel ?*».

Vous êtes le/la bienvenu(e) à partir de 8h30 au **Palais provincial, Place Saint Lambert n°18 à 4000 Liège**, où le café vous sera offert. Le congrès commence à **9h00 précises**. Ci-joint vous trouverez déjà l'ordre du jour. Pour les partenaires nous avons prévu une visite guidée captivante en ville. Celle-ci est organisée par notre ancienne collègue, Christiane Capitaine. Plus de détails sont à lire dans le programme en annexe. Nous clôturons le congrès par un banquet, qui aura également lieu au Palais Provincial, et qui sera précédé par une réception vers 12h30.

Comme c'était de mise les années précédentes, le banquet est offert par l'Union aux collègues juges de paix et juges de police qui ont été nommé(e)s après le congrès de 2022. Veuillez le mentionner sur le bulletin d'inscription (le banquet pour leur partenaire est payant).

Nous espérons que vous serez nombreux à participer au congrès, parce que l'Union justifie ainsi sa légitimité en tant que porte-parole des juges de proximité. D'autre part, se joindre au congrès donne l'occasion de rencontrer à nouveau des collègues dans une atmosphère agréable. Enfin, le sujet du Congrès 2023 nous concerne tous et mérite d'être approfondi.

Nous avons hâte de vous accueillir tous à Liège, le 3 juin prochain,

Cordialement,

Xavier Ghuysen  
Président du Congrès

Christine Brûls  
Présidente Nationale